

INDE

Des manifestants pacifiques à nouveau pris pour cible dans la vallée de la Narmada

Index AI : ASA 20/015/2003

Jeudi 5 juin 2003

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Amnesty International a appris avec inquiétude que le 4 juin 2003 des manifestants pacifiques, membres pour la plupart de la communauté *adivasi* (aborigène) avaient encore une fois fait l'objet d'arrestations arbitraires par la police dans la vallée de la Narmada. L'organisation demande que les poursuites engagées contre les manifestants soient immédiatement abandonnées, que l'action de la police de Maharashtra fasse l'objet d'une enquête impartiale dans les meilleurs délais et que des mesures appropriées soient prises à l'encontre des fonctionnaires responsables.

Dans l'après-midi du 4 juin, 186 sympathisants du *Narmada Bachao Andolan* (NBA, Mouvement de sauvegarde de la Narmada) ont été interpellés et détenus pendant plusieurs heures par la police de Maharashtra pour avoir participé à une manifestation pacifique (*dharna*) devant le bureau du *Commissioner* de Nashik dans le Maharashtra. Ils demandaient l'arrêt des travaux du barrage de Sardar Sarovar jusqu'à ce que le programme d'attribution de nouvelles terres aux familles affectées par le projet soit achevé.

Selon les informations qui nous sont parvenues, les manifestants ont opposé une résistance pacifique aux tentatives de la police qui voulait emmener à l'hôpital Medha Patkar – dirigeante du mouvement, en grève de la faim illimitée depuis le 30 mai 2003. Cent quatre-vingt six manifestants ont été interpellés, mis en garde à vue puis libérés sous caution au cours de la nuit. Tous ont maintenant à répondre d'incitation à l'émeute, rassemblement illégal et actions préjudiciables au maintien de l'harmonie. Medha Patkar a été hospitalisée de force ; elle est actuellement sous perfusion. Malgré tout, la manifestation pacifique se poursuit, la grève de la faim aussi.

Amnesty International pense que la police de Maharashtra a agi en violation flagrante du droit à la liberté d'expression et de réunion des 186 manifestants et de leur

dirigeante Medha Patkar. Elle a en outre agi arbitrairement, aucune lien n'ayant été établi entre les manifestants et les accusations portées contre eux. Les arrestations qui ont eu lieu s'inscrivent dans une politique d'autoritarisme déjà observée à plusieurs reprises lors d'opérations policières visant à contrôler des manifestations pacifiques dans la vallée de la Narmada.

Le droit à la liberté d'expression et de réunion est clairement énoncé dans la Constitution indienne et dans le Pacte international relatif aux droits civiques et politiques, auquel l'Inde est partie. La Déclaration des Nations unies sur le droit et la responsabilité des individus, groupes et organes de la société de promouvoir et protéger les droits de l'homme et les libertés fondamentales universellement reconnus affirme en outre que « *Chacun a le droit, individuellement ou en association avec d'autres, de promouvoir la protection et la réalisation des droits de l'homme et des libertés fondamentales* » et reconnaît que chaque État a la responsabilité de rendre effectifs ces droits.

Complément d'information

Le *Narmada Bachao Andolan* est un mouvement populaire qui demande que des mesures de réhabilitation et de réadaptation équitables soient prises en faveur des familles que la construction de 30 grands barrages sur le fleuve Narmada, en Inde centrale, a contraintes au départ, et notamment que des terres leur soient octroyées. Le mouvement s'oppose actuellement à la décision prise le 15 mai 2003 par la *Narmada Control Authority* (NCA) de faire passer à 100 mètres, au lieu de 95, la hauteur du barrage de Sardar Sarovar, augmentant ainsi la surface des terres qui seront inondées. Cette décision survient alors que s'accumulent les preuves montrant que les demandes les plus élémentaires en matière de réhabilitation et de réadaptation équitables n'ont pas été prises en compte, même dans le cadre du projet initial qui prévoyait une hauteur de barrage de 95 mètres. Le *Justice Dam Committee* formé à l'initiative du gouvernement et un groupe d'étude conjoint l'ont confirmé. Les directives du *Narmada Water Disputes Tribunal* (NWDT, Tribunal en charge des litiges concernant l'eau de la Narmada), confirmées par la Cour suprême en 2000,

stipulent que les mesures de réimplantation doivent intervenir au moins six mois avant la submersion des terres.

Le Mouvement de sauvegarde de la Narmada (NBA) estime qu'au moins trois mille familles du Maharashtra et douze mille familles du Madhya Pradesh verront leur droit à la vie et leur droit de disposer de moyens d'existence bafoués lors de la prochaine mousson ; leurs terres seront inondées du fait de l'augmentation de la hauteur du barrage, aucune mesure de réhabilitation équitable n'aura été prise en leur faveur. ●

Pour obtenir de plus amples informations, veuillez contacter le Service de presse d'Amnesty International à Londres, au +44 20 7413 5566, ou consulter le site <http://www.amnesty.org>